

George Sand et les éditeurs de *La Petite Fadette*

Jean-Yves Mollier

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

jean-yves.mollier@uvsq.fr

Rebut: 15 gener 2008

Acceptat: 30 abril 2008

RESUM:

George Sand i els editors de *La Petite Fadette*

Hom va prometre *La Petite Fadette* a Hetzel, editor antibonapartista. Però va ser publicada al diari *Crédit* de Charles Duveyrier, i això va precipitar l'acord de l'escriptora amb les edicions Michel Lévy germans. Anteriorment Hetzel i Victor Borie havien estat els primers agents literaris de George Sand després del fracàs d'Émile Aucante. Gràcies a la intercessió de Victor Borie, Michel Lévy va poder obtenir els drets de *La Petite Fadette*. Va editar també la versió teatral que va tenir un gran èxit. L'associació entre l'editor i l'escriptora va ser mútuament avantatjosa.

MOTS CLAU:

Editor, agents literaris, teatre, associació, acord editorial.

RÉSUMÉ:

George Sand et les éditeurs de *La Petite Fadette*

La Petite Fadette a été promise à Hetzel, éditeur anti-bonapartiste. Mais il fut publiée dans le journal *Crédit* de Charles Duveyrier et précipita l'accord de l'écrivaine avec les éditions Michel Lévy frères. Avant, Hetzel et Victor Borie avaient été les premiers agents littéraires de George Sand, après l'échec d'Émile Aucante. C'est par l'entremise de Victor Borie que Michel Lévy obtient les droits de *La Petite Fadette*. Et il éditera aussi la version théâtrale, qui a eu un grand succès. L'association de l'éditeur et l'écrivaine leur a été mutuellement profitable.

MOTS CLÉS:

Éditeur, agents littéraires, théâtre, association, accord éditorial.

RESUMEN:

George Sand y los editores de *La Petite Fadette*

Se prometió *La Petite Fadette* a Hetzel, editor antibonapartista. Pero fue publicada en el periódico *Crédit* de Charles Duveyrier y precipitó el acuerdo de la escritora con las ediciones Michel Lévy hermanos. Antes, Hetzel y Víctor Borie habían sido los primeros agentes literarios de George Sand, tras el fracaso de Emile Aucante. A causa de la intercesión de Víctor Borie, Michel Lévy pudo obtener los derechos de *La Petite Fadette*. Editará también la versión teatral que tuvo un inmenso éxito. La asociación entre el editor y la escritora les fue mutuamente provechosa.

PALABRAS CLAVE:

Editor, agentes literarios, teatro, asociación, acuerdo editorial.

ABSTRACT:

George Sand and the publishers of *La Petite Fadette*

La Petite Fadette was promised to Hetzel, an anti-Bonaparte editor, although it was finally published in the newspaper *Crédit* by Charles Duveyrier, which led to an agreement between the writer and the publishing firm of the Michel Lévy brothers. Hetzel and Víctor Borie had been George Sand's first literary agents, after the failure of Emile Aucante. Because of Víctor Borie's intercession, Michel Lévy was able to get the rights to *La Petite Fadette*. He also published the play version, which was immensely successful. This association between the publisher and the writer came to be mutually beneficial.

KEYWORDS:

Publisher, literary agents, theatre, association, publishing agreement.

Promise à Pierre-Jules Hetzel pour paraître dans son nouveau périodique, *Le Spectateur républicain*, *La Petite Fadette* devait être un court récit champêtre que George Sand affirmait pouvoir livrer «dans 8, 10 ou 12 jours» le 27 juillet 1848¹. Elle ajoutait à l'intention de son correspondant, l'éditeur très engagé

¹ George Sand à Pierre-Jules Hetzel, le 27 juillet 1848, *Correspondance*, éd. G. Lubin, Paris, Garnier, 1964-1991, 26 vol., t. VIII, p. 567.

dans le combat contre Louis-Napoléon Bonaparte, déjà soupçonné de vouloir assassiner la jeune Seconde République²: «Grand étourdi, vous ne me dites pas quelle doit être, à *peu près*, l'étendue de cette nouvelle. Cela me gêne. Peut-on faire un tableau sans savoir la dimension de la toile?»³. Objet de ce que l'on n'appelait pas encore une «commande», le texte allait cependant prendre de l'ampleur, ainsi que du retard, échapper pour cette raison à son destinataire initial dont le journal avait vite disparu et faire de la sorte le bonheur des lecteurs du *Crédit*, un journal fondé le 1^{er} novembre 1848 par l'ancien saint-simonien Charles Duveyrier. Publiée finalement du 1^{er} décembre 1848 au 31 janvier 1849, cette «fadaise»⁴ qui la changeait des articles au vitriol destinés quelques mois plus tôt aux *Bulletins de la République* devait précipiter l'entrée de l'écrivain dans les collections de la maison Michel Lévy frères et préparer l'accord de décembre 1855 qui scellera leur union définitive⁵.

Conçu à un moment de son existence où elle sort du combat politique pour se livrer à la méditation, mais dédiée au «Bayard de la démocratie», son ami Armand Barbès, enfermé dans les geôles de la République depuis l'affaire du 15 mai 1848, *La Petite Fadette* est une œuvre charnière dans l'histoire des rapports de George Sand avec ses éditeurs. Avant d'accorder sa confiance et son amitié à Michel Lévy et de le pleurer publiquement à sa mort en mai 1875⁶, elle s'était méfiée de ce jeune capitaine d'industrie aux allures un peu trop conquérantes. Après avoir obtenu l'édition en volume du roman en novembre 1848 dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons, il avait publié les deux tomes formant l'édition en août 1849, quelques jours avant de se rendre à Nohant où il fut reçu par la romancière. Souhaitant rééditer, *François le Champi*, dont les droits cédés à Delavigne venaient d'expirer, il avait cru «l'affaire [de *La Mare au diable*] trop minime pour faire une offre» à son hôte⁷ mais il se rattrapera, quelques mois plus tard, en obtenant la propriété littéraire de l'adaptation théâtrale de *La Petite Fadette*, immense succès du théâtre des Variétés en avril-mai 1850, ce qui allait permettre à l'éditeur de la rue Vivienne d'ajouter plusieurs pièces du théâtre de George Sand à son catalogue avant de

² Jean-Yves Mollier, «Le crime le plus médiatisé du siècle», *Comment meurt une République? Autour du 2 décembre 1851*, dir. S. Aprile et alii, Paris, Creaphis, 2004, p. 99-111.

³ G. Sand à P.-J. Hetzel, 27 juillet 1848, *op. cit.*, p. 567.

⁴ G. Sand à P.-J. Hetzel, décembre 1848, *op. cit.* p. 757.

⁵ J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne. 1836-1891*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 261-272.

⁶ G. Sand à E. Plauchut le 6 mai 1875, citée in J.-Y. Mollier, *op. cit.*, p. 419.

⁷ Michel Lévy à ses frères, 20 août 1849, cité in J.-Y. Mollier, *op. cit.*, p. 168.

s'attaquer au redoutable défi qui consistera à lui proposer l'exclusivité de son œuvre.

C'est donc à reprendre le dossier de la publication de *La Petite Fadette* que nous voudrions nous attarder ici, parce que l'histoire éditoriale de cette fiction champêtre permet de mieux comprendre le rapport qu'entretenait la femme de lettres avec son public. Il s'agit en effet d'envisager la manière dont George Sand concevait sa fonction d'auteur et son métier d'écrivain et de cerner, grâce à cet apparent détour, sa conception des lecteurs auxquels elle entendait s'adresser. De ce point de vue, l'écriture de *La Petite Fadette* se situe à un tournant de sa vie puisque l'ex-rédactrice des *Bulletins de la République*, et particulièrement du n° 16 dans lequel elle défendait le droit du peuple à l'insurrection contre une Assemblée mal élue ou réactionnaire⁸, affirme avoir changé depuis son retour dans le Berry. Précisant que c'est le résultat de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848 et l'écrasante victoire du prince Louis Napoléon Bonaparte qui l'a conduite à réviser ses positions, elle écrit que cette «sorte de fadaise»⁹ – le roman champêtre – ne lui a coûté aucune fatigue morale, à la différence des romans engagés de la monarchie de Juillet. «Je me suis sentie alors comme résignée devant cette volonté du peuple, qui semble nous dire: «Je ne veux pas aller plus vite que cela, et je prendrai le chemin qui me plaira». Aussi ai-je repris mon travail comme un bon ouvrier qui retourne à sa tâche, et j'ai beaucoup avancé mes mémoires»¹⁰ poursuit-elle à l'adresse de celui qui est devenu son agent littéraire avant la lettre, son intermédiaire attitré auprès des éditeurs parisiens, Pierre-Jules Hetzel¹¹.

Pierre-Jules Hetzel et Victor Borie, les premiers agents littéraires de George Sand

Nous avons analysé, dans *L'Argent et les Lettres*, le rôle pionnier joué par Emile Aucante, pour ouvrir en 1858 rue Notre-Dame de Lorette à Paris son «Agence générale de la Littérature» et expliqué les raisons de son échec¹². Cela devait retarder d'un siècle l'introduction des agents littéraires dans le système éditorial français mais, pour ce qui nous intéresse ici, cette démarche,

⁸ Martine Reid et Michèle Riot-Sarcey, dir., *George Sand. Littérature et politique*, Nantes, Editions Pleins Feux, 2007 et George Sand, *Politique et polémiques*, édition préparée et annotée par Michelle Perrot, Paris, Imprimerie nationale, 1997, sur ce sujet très débattu.

⁹ G. Sand à P.-J. Hetzel décembre 1848, *Corr., op. cit.*, t. VIII, p. 757.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ J.-Y. Mollier, *L'Argent et les Lettres. Histoire du capitalisme d'édition. 1880-1920*, Paris, Fayard, 1988, p. 247-252.

¹² *Ibid.*, p. 409-412.

entreprise à la demande de George Sand par son ancien secrétaire, fut sa dernière manœuvre pour conserver le leadership dans ses relations avec ses intermédiaires auprès du public. Avant de lancer Emile Aucante sur cette piste qu'empruntèrent nombre d'écrivains anglais et américains à son époque, elle avait chargé Pierre-Jules Hetzel et Victor Borie d'une partie non négligeable de ses intérêts. Le premier avait d'abord été son éditeur, au sens plein du terme, pour un chapitre du *Diable à Paris*, avant de devenir son conseiller et son agent littéraire de 1846 à 1852¹³. Ne pouvant plus éditer à son compte en raison des mille difficultés qu'il avait rencontrées au moment où la crise de la librairie avait commencé à ruiner de nombreux libraires, Pierre-Jules Hetzel s'était révélé un précieux auxiliaire de George Sand et un excellent connaisseur des milieux de la presse et du livre.

C'est dans ces conditions que le secrétaire du Gouvernement provisoire de 1848 continua à lui chercher des patrons de presse susceptibles de publier ses œuvres en 1848, et qu'il négocia, en sa faveur, les contrats de *Célio Forlani (Le Château des Désertes)* et de *François le Champi*. N'ayant pu faire paraître lui-même *La Petite Fadette* dans son *Spectateur républicain* trop tôt disparu, il dut laisser George Sand discuter elle-même avec Louis Jourdan, un collaborateur de Charles Duveyrier, le fondateur du *Crédit*¹⁴, la publication du roman. Celle-ci allait s'étaler sur les mois de décembre 1848 et janvier 1849 mais, au même moment, c'est un autre fidèle, Victor Borie, qui allait entrer en scène. Venu dans la capitale en novembre 1848, il réussit à convaincre Michel Lévy d'éditer une brochure de sa composition intitulée *Travailleurs et propriétaires*. Annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 16 décembre 1848 comme un livre de l'ancien rédacteur en chef de *L'Eclaireur de l'Indre* avec une préface de George Sand¹⁵, le volume deviendra, dans le catalogue de la maison Michel Lévy frères de 1849, un ouvrage cosigné par George Sand et Victor Borie et, à ce titre, annoncé parmi les «Nouvelles publications» aux côtés d'auteurs aussi prestigieux que Lamartine, Thiers, Emile de Girardin, Louis Blanc, Dufaure, Emile Thomas ou Léon Faucher¹⁶. Cette petite supercherie autorisait l'éditeur de la rue Vivienne à faire croire au public qu'il avait obtenu l'entrée de l'auteur d'*Indiana* dans son écurie et elle lui donnait un moyen précieux pour entrer en contact avec elle et transformer l'espoir ou le rêve en réalité.

¹³ André Parménie et Catherine Bonnier de la Chapelle, *Histoire d'un éditeur et de ses auteurs. Pierre-Jules Hetzel (Stahl)*, Paris, Albin Michel, 1953, p. 53-55 et 73-81 et J.-Y. Mollier, *L'Argent et les Lettres*, op. cit., p. 247-252.

¹⁴ G. Sand, *Corr.*, op. cit., t. VIII, p. 664-666 pour le détail de ces tractations.

¹⁵ *Bibliographie de la France* du 16 décembre 1848, n° 6843.

¹⁶ Catalogue Michel Lévy Frères de 1849, 16 p., page 3; collection particulière de l'auteur.

Victor Borie avait en effet été agréablement impressionné par son contact avec l'éditeur parisien et, dès le 12 novembre 1848, il écrivait à George Sand pour lui préciser que les propositions qu'il lui avait transmises dans sa précédente missive étaient «celles de Lévy»¹⁷ et non les siennes ou celles de Delavigne. Cela permet de comprendre les vraies raisons qui avaient conduit Michel Lévy à accepter la publication du volume de Victor Borie. Il s'agissait par ce geste amical de pénétrer dans l'intimité de la femme de lettres et, pour s'attirer ses sympathies, de consentir à un de ses proches la faveur qu'il sollicitait. Toute sa vie durant, Michel Lévy conservera la même attitude à cet égard et, qu'il s'agisse de publier les volumes rédigés par Maurice Sand ou les protégées de sa mère, Thérèse Blanc ou Madame de Voisins par exemple¹⁸, il s'exécutera comme il le fera pour satisfaire les ambitions de Marie Alexandre Dumas et conserver la fidélité de son géniteur à son entreprise¹⁹. Désireux de complaire à un auteur qui honorait sa maison, l'éditeur savait se montrer à l'écoute de ses volontés et combler ses désirs quand il se transformait en directeur ou conseiller littéraire improvisé. Dans la mesure où il transmettait, avec son nom, une parcelle du capital symbolique qu'il possédait, le pari comportait une part de risque limitée et le gain espéré l'emportait sur la dépense.

Par l'entremise de Victor Borie, Michel Lévy avait obtenu les droits de *La Petite Fadette* au même moment que le directeur du *Crédit*, Léopold Amail. Pour être tout à fait précis, il convient d'ajouter que le traité pour la publication en feuilleton fut signé le 12 novembre et que celui destiné à la vente en cabinet de lecture et en librairie le fut le 18, George Sand ayant pris soin d'adresser le 10 ou le 11 une «copie des deux traités et deux feuilles «en blanc»» à Victor Borie qui négociait en son nom²⁰. Réduit à sa plus simple expression, ce traité que Georges Lubin avait cherché en vain dormait dans les archives Calmann-Lévy où nous l'avons retrouvé en 1983, ce qui a permis son insertion dans le volume de *Supplément* à la *Correspondance* de l'écrivain publié en 1991²¹. Au-delà de cet aspect, il faut signaler l'erreur de Victor Borie qui a écrit «Fait double à Nohant pour M^{me} A. Dupin le 15 novembre 1849 [sic] et à Paris pour MM. Lévy frères le 18 novembre 1849 [sic]».²² L'écrivain s'est contentée d'ajouter au bas de cette lettre-traité: «Approuvé l'écriture ci-dessus / George Sand / A. Dupin», ces trois lignes autographes valant garantie juridique pour

¹⁷ BHVP, fonds George Sand, K 202, lettre du 12 novembre 1848.

¹⁸ J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, *op. cit.*, p. 376-378.

¹⁹ *Ibid.*, p. 362-363.

²⁰ V. Borie à G. Sand le 12 novembre 1848, lettre citée, reproduite in *Corr.*, *op. cit.*, t. VIII, p. 698.

²¹ G. Sand, *Corr.*, *op. cit.*, t. XXV, Supplément n° 471, p. 623.

²² Traité G. Sand-Michel Lévy frères pour *La Petite Fadette*, archives Calmann-Lévy.

le preneur, l'éditeur parisien²³. Si l'on doutait de l'erreur de millésime portée sur le document, il suffirait de regarder l'article 4 qui stipule «La copie de *La Petite Fadette* sera fournie à MM. Lévy frères, le 1^{er} fév. [rier] 1849, dans le cas où *Le Crédit* ne publierait pas»²⁴ pour se convaincre que le contrat a bien été signé avant que ne commence la prépublication dans la presse, donc avant le 1^{er} décembre 1848.

S'appuyant sur les habitudes de l'époque, George Sand s'était contentée d'aliéner sa propriété littéraire pour un temps très court, «18 mois, à partir du 1^{er} février [1849]²⁵, c'est-à-dire à l'achèvement de la publication dans la presse. Elle avait réduit la cession au droit de tirer deux éditions, la première «in 8° à 1000 exemplaires, l'autre in 18 format anglais à 2000» sans qu'aucune prime ni tirage extraordinaire puisse venir s'y greffer²⁶. Ces clauses prouvent l'intime connaissance des usages en vigueur dans la librairie française au début de la Deuxième République. Dix ans après le lancement par Gervais Charpentier de sa Bibliothèque éponyme, le volume dit de cabinet de lecture, vendu 6 F ou 7 F 50 selon le cas mais étiré, c'est-à-dire «tronçonné» et «blanchi» pour composer la matière de deux tomes, se vendait de moins en moins bien, d'où la modestie du tirage, les mille exemplaires étant strictement destinés à ce marché. Une partie du lectorat ayant manifesté sa volonté de se constituer désormais sa bibliothèque personnelle avec des ouvrages imprimés en «grand in-18 anglais dit Jésus» à 3 F 50²⁷, cette édition bon marché était, elle, la seule qui alimenterait le circuit des librairies urbaines et on la trouvait, parfois, également dans la voiture ou la hotte du colporteur mais, en général, quand la vente commençait à s'essouffler sur le marché ordinaire.

Michel Lévy avait commencé à attaquer son confrère Gervais Charpentier sur son propre terrain, celui de l'in-18, quand il avait lancé, en 1846, sa «Bibliothèque littéraire» et les *Œuvres complètes* d'Alexandre Dumas père dans ce format à 2 F. Dans la publicité tapageuse qu'il avait fait distribuer cette année-là, il disait clairement que «le règne des feuilletons cousus en volume par la ménagère [était] passé» et que l'époque était à la constitution de rayonnages ou d'étagères sur lesquels allaient venir s'aligner, volume après volume, les exemplaires constituant les nouvelles collections de livres. «Ces œuvres populaires par la renommée, ajoutait le prospectus, vont le devenir

²³ *Idem.*

²⁴ *Idem*, article 4.

²⁵ *Idem*, article 2.

²⁶ *Idem*, article 1.

²⁷ Isabelle Olivero, *L'Invention de la collection*, Paris, IMEC Editions, 1999.

par le format et par le prix»²⁸, ce qui résumait admirablement la révolution en cours. Celle-ci débouchera sur la généralisation des collections à un franc, en 1853-1855, comme on le verra, mais, dès la signature de son contrat avec George Sand, Michel Lévy était bien décidé à orienter l'écrivain dans cette voie, la conquête d'un nouveau lectorat, tâche à laquelle il s'attêlera fin 1855. En attendant, l'auteur de *La Petite Fadette* pouvait s'estimer bien récompensée de ses efforts puisque sa «fadaise» lui avait rapporté 3000 F²⁹ – environ 13000 euros actuels – en pleine période de marasme économique et qu'elle recouvrerait l'intégralité de sa propriété littéraire le 1^{er} août 1850, date à laquelle elle aurait tout loisir de négocier avec un nouvel éditeur la réimpression de son roman. Sur ce dernier point, elle confirmait son exceptionnel pouvoir d'imposer ses volontés puisque Michel Lévy, bientôt Louis Hachette, Jaccottet et Bourdilliat à la Librairie nouvelle, allaient s'attacher à faire signer des contrats d'exclusivité à leurs auteurs pour inverser le rapport qui les liait et obliger ces derniers à se considérer désormais comme attachés à une seule maison.

Contraint de composer avec une femme de lettres dure en affaires mais lucide, Michel Lévy devait faire imprimer la première édition de *La Petite Fadette* au début de l'été 1849. Annoncée dans la *Bibliographie de la France* du samedi 4 août³⁰, elle avait été composée en deux volumes in-octavo vendus 6 F chacun. En quittant Paris pour une tournée provinciale destinée à mieux faire connaître ses catalogues, le 15 août, l'éditeur emportait des exemplaires qu'il remit à l'auteur lorsqu'elle le reçut à Nohant le 19. S'il ne put obtenir la réédition de *François le Champi* qui sera concédée à Gustave West, le repreneur du traité Delavigne en octobre³¹, ni de *La mare au diable*, stupidement délaissée alors qu'il aurait pu l'emporter³², l'éditeur allait chercher à se rattraper en rééditant le roman qu'il possédait dans sa toute nouvelle «Bibliothèque contemporaine» à 3 F. Annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 6 juillet 1850³³, elle avait été envoyée à l'imprimerie au dernier moment, puisque l'éditeur perdait ses droits le 1^{er} août et ce geste habilement calculé prouvait l'intelligence de l'éditeur. En retardant au maximum la sortie de la nouvelle édition au format in-18, il tentait d'assécher le marché et interdisait, *de facto*, à George Sand

²⁸ J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, *op. cit.*, p. 77-80 et 266-270.

²⁹ 2000 F pour la publication dans la presse et 1000 F pour l'édition en volumes. Cf. *Corr.*, *op. cit.*, t. VIII, p. 701-702 et t. XXV, p. 623.

³⁰ *BF* du 4 août 1849 n° 4347.

³¹ G. Sand, *Corr.*, *op. cit.*, t. IX, p. 293, traité du 18 octobre 1849.

³² M. Lévy à Calmann et Nathan Lévy, 20 août 1849, in *Michel et Calmann Lévy*, *op. cit.*, p. 167-168.

³³ *BF* du 6 juillet 1850 n° 3781.

toute renégociation de sa propriété littéraire. Aucun concurrent de Michel Lévy n'accepterait en effet de courir le risque d'une réédition tant que celle-ci, proposée dans le format le plus populaire et à bon marché, ne serait pas épuisée. Comme, par ailleurs, l'auteur ne possédait aucun moyen de vérifier si le tirage n'avait pas excédé les 2000 exemplaires prévus au contrat, elle devrait patienter un bon moment avant de renégocier ses droits et elle le fera d'ailleurs dans un autre cadre, celui de la publication de ses *Œuvres complètes* illustrées en fascicules à vingt centimes, les fameux «romans à quatre sous» qui venaient de naître en 1848, ce qui achève de mettre en relief l'art de Michel Lévy d'imposer ses volontés à ses auteurs.

Le théâtre de George Sand et l'édition

François le Champi avait connu un fort succès lors de son adaptation à l'Odéon le 23 novembre 1849 et cinq éditions de la comédie se succédèrent en six mois, la cinquième dite «édition populaire» étant annoncée à la *Bibliographie de la France* le 25 mai 1850³⁴. L'éditeur Blanchard, le concurrent direct de Michel Lévy dans l'édition théâtrale, avait eu la main heureuse et le libraire de la rue Vivienne dut traiter avec Charles Lafont, coauteur avec Anicet Bourgeois de l'adaptation de *La Petite Fadette* aux Variétés en avril 1850, pour obtenir l'autorisation de publier cette troisième version de l'œuvre. Insérée dans sa «Bibliothèque dramatique» dont elle portera le n° 273, la comédie-vaudeville avait été annoncée par le *Journal de l'imprimerie et de la librairie* le 29 juin et elle avait été mise en vente au prix de 60 centimes afin d'en faciliter l'écoulement³⁵. Toutefois l'absence de réimpression mentionnée par la *Bibliographie de la France* semble en décalage par rapport à l'audience de ce vaudeville apparemment apprécié des spectateurs mais il est vrai que le versement au Dépôt légal des rééditions à l'identique des œuvres n'était guère respecté à cette époque, ce qui interdit toute exégèse sérieuse sur la vente du volume en 1850-1851.

Si l'on en juge d'ailleurs par le contrat accordé à Giraud et Dagneau, les éditeurs installés au 7 de la rue Vivienne alors que les frères Lévy avaient leur librairie au n° 2 bis après s'être longtemps contents de l'échoppe en bois du n° 1, pour la vente des *Vacances de Pandolphe*, présentées au Gymnase le 3 mars 1852, les concurrents avaient tout intérêt à ignorer la législation concernant le Dépôt légal. Le contrat signé par George Sand stipulait en effet l'obligation de verser 500 F à l'auteur pour chacune des trois éditions à 1000

³⁴ *BF* du 25 mai 1850 n° 2880.

³⁵ *BF* du 29 juin 1850 n° 3640.

exemplaires de la pièce³⁶. Conscient de l'incapacité des fonctionnaires de la Bibliothèque nationale et de leurs collègues du Dépôt légal de faire respecter la loi en une période de troubles politiques et d'agitations mobilisant les policiers et les inspecteurs de la librairie pour d'autres tâches, Michel Lévy pouvait avoir pris des libertés avec ces dispositions et, comme son imprimeur, la veuve Dondey-Dupré, était tributaire de ses commandes, on ne peut guère se fier à la *Bibliographie de la France* pour juger de la vente des volumes à cette époque. En revanche, la volonté de George Sand de continuer à privilégier les libraires Giraud et Dagneau pour l'édition de son théâtre semble confirmer sa retenue par rapport à Michel Lévy. Cela explique sans doute l'attribution aux éditeurs des *Vacances de Pandolphe* du *Démon du foyer*, la comédie mise en scène au Gymnase à partir du 1^{er} septembre 1852, pour 1200 F cette fois-ci, et sans que la clause inapplicable de la réimpression «ne pouvant être faite que sur le bon à tirer de l'auteur»³⁷ soit mentionnée.

Redoutant la rouerie de Michel Lévy, elle avait d'ailleurs interdit à Pierre-Jules Hetzel de traiter avec lui pour l'édition de cabinet de lecture de *Mont-Revêche* en mars 1852 car elle le trouvait «trop juif»³⁸, ce qui, ici, signifie simplement «radin» ou «avare» mais ne prête guère le flanc à la critique antisémite comme ce sera le cas en d'autres occasions. D'ailleurs, à l'intention de son fils Maurice, elle écrit le 4 septembre 1852 qu'elle doit préférer Giraud et Dagneau – qu'elle orthographe «Dagnaux» – à Michel Lévy «parce qu'ils n'ont rien gagné avec *Pandolphe*, et qu'ils en ont été pour leurs frais»³⁹, ajoutant: «Avec Lévy, c'est une autre affaire, il est solvable, et s'il donne un billet, il est bon. Il est juif, mais a la bonne habitude de payer *recta*. Le mieux pourtant, c'est qu'il payât comptant aussi. Je t'envoie un traité tout fait où tu n'auras qu'à remplir les blancs – c'est-à-dire mettre les noms ou le nom des acheteurs, les dates et le prix convenu»⁴⁰. Dans la même lettre, elle confiait à son fils qu'elle préférerait encore André Drouot de Charlieu, l'un des grands professionnels de la librairie théâtrale, alors en plein marasme, comme Marchant ou Dellye, mais Maurice Dudevant Sand préféra traiter avec Giraud et Dagneau, au grand dam de sa mère quand elle s'aperçut qu'ils avaient réglé 600 F en liquide mais les 600 F restants en un mauvais billet à échéance douteuse⁴¹. Dans la même lettre, elle avouait que «Lévy a[vait] offert 1000

³⁶ Archives Calmann-Lévy, dossier G. Sand.

³⁷ *Idem*, contrat du 8 mars 1852.

³⁸ G. Sand à P. J. Hetzel le 8 avril 1852, *Corr., op. cit.*, t. XI, p. 30.

³⁹ *Idem*, p. 330.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ G. Sand à P. J. Hetzel le 14 septembre 1852, *Corr., op. cit.*, t. XI, p. 359.

f. seulement»⁴² et que Charlieu n'avait même pas répondu à son fils, signe évident des difficultés rencontrées par les collections du «Magasin théâtral» et de «La France dramatique au XIX^e siècle» pour continuer à satisfaire la demande du public.

C'est probablement ce qui la détermina à accorder à Michel Lévy et à ses frères la publication du *Pressoir* en avril 1853 mais elle y fut aussi poussée par la décision de Giraud et Dagneau de rétrocéder à la maison Michel Lévy frères leurs droits sur *Le Démon du foyer*, le 15 février 1853⁴³, et leur refus d'éditer *Les Visions de la nuit dans les campagnes* en avril⁴⁴. Sans illusions sur la possibilité de trouver un autre débouché, elle demandait à Emile Aucante le 23 septembre d'accepter l'offre de Michel Lévy⁴⁵, ce qu'il fit le jour même, avant même d'avoir reçu la missive puisqu'il avait la procuration de l'écrivain, comme l'indique le contrat du *Pressoir* signé par lui pour «Aurore Dupin (George Sand)»⁴⁶. Il est vrai que le preneur accordait 1800 F en espèces, ce qui était une belle somme et que, de toute façon, il n'existait pas de véritable alternative, Charlieu et les autres éditeurs de théâtre s'étant retirés. Emile Aucante, devenu le troisième intermédiaire, ou agent littéraire, de George Sand, était conduit, comme les deux précédents, à tenir Michel Lévy pour le seul véritable professionnel susceptible d'offrir à sa patronne les garanties qu'elle exigeait. Considérant d'ailleurs que la rémunération des droits consentis n'était pas la condition la plus importante mais l'une de celles qui laissait entrevoir la possibilité de multiplier le tirage d'une œuvre, il allait servir de relais aussi essentiel que Pierre-Jules Hetzel et Victor Borie précédemment à l'auteur dont il vénérât la production.

George Sand et Michel Lévy, une association mutuellement profitable

Après avoir édité *La Petite Fadette* et raté *La Mare au Diable*, Michel Lévy n'avait eu de cesse que de revenir à la charge en récupérant les contrats contenant des clauses de publication non encore obsolètes. Ce fut le cas le 22 novembre 1850 lorsqu'il obtint de Paul Delavigne la rétrocession du contrat signé le 18 octobre 1849 par George Sand pour la vente de *François*

⁴² *Ibid.*

⁴³ Archives Calmann-Lévy, contrat de rétrocession daté 15 février 1853.

⁴⁴ G. Sand à D. Giraud, le 20 avril 1853, *Corr., op. cit.*, t. XI, p. 667.

⁴⁵ *Idem*, t. XII, p. 99 et contrat G. Sand-Michel Lévy frères du 23 septembre 1853, archives Calmann-Lévy.

⁴⁶ *Ibid.*

*le Champi*⁴⁷, du *Château des Désertes* et de *La Mare au diable*. Transporté à Gustave West, le droit de publier *François le Champi* et *La mare au diable* était caduc puisqu'il ne concernait qu'une édition in-8° à 1000 exemplaires et une autre, identique, en format in-18⁴⁸, qui avaient été mises en vente depuis la rédaction de l'accord, mais *Le château des Désertes* demeurait inédit et c'est ce qui avait décidé Michel Lévy à verser 4000F à Paul Delavigne. Annoncé seulement en décembre 1851, le roman était paru en avril 1851 et Michel Lévy avait immédiatement rentabilisé son investissement en abandonnant à François Buloz le droit de l'insérer en primeur dans la *Revue des Deux Mondes* à partir du mois de février⁴⁹. Avec le prix payé par son confrère et la vente des deux volumes de l'édition in-8° destinée aux cabinets de lecture – 2 X 6 F soit 12 X 1000 F – il était largement rentré dans les avances qu'il avait consenties à Delavigne et, surtout, il avait resserré les liens qui l'attachaient toujours davantage à George Sand.

Très préoccupée par le départ à Bruxelles de l'éditeur républicain, Pierre-Jules Hetzel, au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, l'écrivain voyait s'envoler les espérances de gains mirifiques qu'avait suscitées chez elle l'annonce de la publication de ses *Œuvres complètes* illustrées par la maison Marescq et Pelvey, alias la «Librairie centrale des publications illustrées» située rue du Pont-de-Lodi à Paris, et elle-même très fortement liée aux Papeteries du Marais de Sainte-Marie, l'une des matrices de l'énorme groupe Arjo-Mari-Wiggins d'aujourd'hui⁵⁰. Dans sa lettre du 7 février 1851 adressée à son agent, elle parlait de son espérance de réaliser «près de deux cent mille francs de bénéfice net»⁵¹ – soit 1 million d'euros actuels – avec ses œuvres complètes à 4 sous⁵², ce qui était évidemment illusoire quoique le tirage de la collection à 20000 exemplaires de la collection ait autorisé ce type de fantasme. Victor Hugo, Balzac ou plutôt ses héritiers et Eugène Sue furent les trois autres auteurs concernés, avec George Sand par cette nouvelle forme de publication qui démultipliait la capacité à atteindre un vaste public, beaucoup moins bourgeois et citadin que celui qui les lisait d'ordinaire. S'il est avéré que l'opération fut un succès, les gains ne furent pas à la hauteur des espérances parce que trop d'intermédiaires s'étaient immiscés dans l'entreprise afin d'en tirer des profits rapides. Toutefois, au-delà de cet aspect

⁴⁷ Archives Calmann-Lévy, traité du 18 octobre 1849 stipulant le versement de cette somme.

⁴⁸ *Idem*.

⁴⁹ G. Sand, *Corr.*, t. X, p. 67-68.

⁵⁰ J. Y. Mollier, *L'Argent et les Lettres...*, *op. cit.*, p. 249-252.

⁵¹ *Corr.*, t. X, p. 69.

⁵² *Ibid*.

purement financier, c'est la question du renouvellement ou de l'élargissement du lectorat des romanciers français les plus populaires qui était posée et c'est en ce domaine que Michel Lévy allait se révéler un exceptionnel médiateur de George Sand auprès du public.

Pour ne pas répéter ce que nous avons écrit dans *Michel et Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne*, nous nous contenterons de rappeler les circonstances qui convainquirent Pierre-Jules Hetzel et George Sand, fin 1855, de traiter avec Michel Lévy dans le cadre d'un accord d'exclusivité. Dans un premier temps, de 1853 à 1855, c'est l'apparition de nouvelles collections bon marché, la «Bibliothèque nouvelle» à la Librairie nouvelle du boulevard des Italiens, la «Bibliothèque des chemins de fer» et la «Bibliothèque des voyageurs» chez Michel Lévy frères qui avait contribué à faire tomber le prix des livres de nouveauté à 1 ou 2 F. De son côté, l'exilé Pierre-Jules Hetzel jouait sa partition d'agent littéraire en France et d'éditeur à Bruxelles en revendant les *Œuvres complètes illustrées* de George Sand à Victor Lecou, un bon professionnel qui devait se retirer des affaires en 1855 et vendre ses propriétés littéraires à la fois à Louis Hachette et à Michel Lévy. Heureux au départ de se retrouver à la tête de 37 œuvres de George Sand qui allaient composer 24 volumes des *Œuvres complètes* de la femme de lettres dans le format in-18 anglais à 2 F le volume⁵³, Michel Lévy allait réagir violemment quand il comprit que son achat de la propriété littéraire de Lecou sur l'édition «Charpentier» – le grand in-18 anglais dit Jésus – des romans était un leurre puisque, parallèlement, la vente à la Librairie nouvelle d'œuvres à paraître dans une collection à un franc tuait sa propre collection⁵⁴.

En exigeant une nouvelle et définitive négociation qui mêlait Pierre-Jules Hetzel à Bruxelles, Emile Aucante à Paris et George Sand à Nohant, sans compter Louis Hachette qui ne voulait pas apparaître comme un accapareur de la propriété d'autrui au moment où sa «Bibliothèque des chemins de fer» provoquait la colère de Napoléon Chaix et de Gervais Charpentier⁵⁵, Michel Lévy obtint la signature du contrat du 7 décembre 1855 qui faisait de lui l'éditeur quasi unique de George Sand⁵⁶. Cinq ans plus tard, elle lui abandonnera l'exclusivité de sa production pour les dix années à venir⁵⁷, traité renouvelé le

⁵³ Catalogues Michel Lévy frères de 1856.

⁵⁴ J. Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, op. cit., p. 261-270.

⁵⁵ J. Y. Mollier, *Louis Hachette (1800-1864). Le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999, ch. XI à XIII.

⁵⁶ J. Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, op. cit., p. 261-270.

⁵⁷ Archives Calmann-Lévy, contrat du 1er octobre 1860 et J.Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, op. cit., p. 290-291.

25 janvier 1870⁵⁸. Certes des propos peu amènes avaient été utilisés à l'encontre de «ces juifs qui nous assassinent»⁵⁹ mais l'échec d'Emile Aucante et de son Agence générale de la Littérature en 1858 et son embauche par la maison d'édition Michel Lévy frères en 1860, d'abord comme directeur du périodique *Les Bons Romans* puis comme directeur littéraire, aux côtés de Noël Parfait, le fidèle ami d'Alexandre Dumas, devait avoir raison des dernières préventions de George Sand. Comme elle l'écrivait en mai 1875, à la mort de son dernier éditeur: «Cette catastrophe m'a fait un grand chagrin et me bouleverse. J'étais arrivée à avoir beaucoup d'amitié pour lui et une entière confiance. Je vois, en outre, qu'il y aura beaucoup d'inconvénients pour moi à ne plus pouvoir m'appuyer sur ce bras solide et dévoué. Que la vie est triste, une vie où il faut continuellement voir s'écrouler toutes choses autour de soi, et où on n'est pas sûr de revoir le soir l'ami qu'on a quitté le matin»⁶⁰.

Tout est dit dans cette lettre qui vaut testament ou synthèse des rapports entre George Sand et ses éditeurs. Après avoir longtemps été réticente face aux manières d'agir de Michel Lévy, l'écrivain s'était progressivement convaincue qu'il était le médiateur le plus professionnel et le plus efficace entre elle et ses lecteurs. Moins velléitaire que Pierre-Jules Hetzel, plus littéraire que Louis Hachette, moins pusillanime que François Buloz, ayant racheté les droits de Victor Lecou et des propriétaires de la Librairie nouvelle, Jaccottet et Bourdilliat, en 1855 puis 1861, il avait éliminé tous ceux qui auraient pu s'interposer entre George Sand et lui. Très admiratif devant l'œuvre de la femme de lettres, ayant fait entrer auprès de lui son secrétaire particulier, Emile Aucante, il présentait désormais toutes les qualités exigibles d'un grand éditeur. Si sa première visite à Nohant, en août 1849, ne l'avait pas vraiment enthousiasmée, son acharnement à publier ses œuvres, de *La Petite Fadette* au *Château des Désertes*, l'avait du moins préparé à offrir de lui un portrait plus attrayant. Dorénavant considéré comme un des grands professionnels de son époque, il devait finir par s'imposer parce que, pour un écrivain de la trempe de George Sand, le plus important n'était pas le sentiment que pouvait lui inspirer un individu mais le jugement longuement mûri à propos d'un éditeur, c'est-à-dire le seul homme capable d'assurer à ses romans et à son œuvre le rayonnement le plus grand.

En ce sens, la volonté de Michel Lévy de créer un besoin de lire aussi grand que celui de manger ou de boire, s'il avait d'abord provoqué son scepticisme, l'avait ensuite largement convaincue. Avec 24 de ses œuvres dans

⁵⁸ *Idem*, traité du 25 janvier 1870.

⁵⁹ Voir l'extrait cité in J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, op. cit., p. 271.

⁶⁰ G. Sand à Edmond Plauchut le 6 mai 1875, citée in J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann Lévy...*, op. cit., p. 419-420.

la «Collection Michel Lévy» à un franc le volume – 4,5 euros – à sa mort, elle appartenait la catégorie des écrivains les mieux diffusés⁶¹ et si elle était disponible dans la quasi-totalité des kiosques de gare qui avaient accompagné le développement du réseau ferré en France, c'est que depuis *François le Champi*, *La Mare au diable* et *La Petite Fadette*, elle avait su trouver un ton qui faisait d'elle cette «bonne dame de Nohant» que chacun vénérât et admirait. En quittant les rivages du premier romantisme de sa jeunesse, elle avait peut-être changé de style et de destinataire mais le public avait largement ratifié ses choix et, au soir de sa vie, c'est ce qui semblait la consoler de toutes ses peines et des épreuves qui n'avaient cessé de se dresser devant elle.

⁶¹ J.-Y. Mollier, «George Sand et les prémices de la culture de masse», *George Sand. Littérature et politique*, *op. cit.*, p. 172-174.